

2021

ARZACQ-ARRAZIGUET



Bulletin Municipal

LES NOUVELLES D'ARZACQ-ARRAZIGUET

— SOYONS FIERS D'ÊTRE ARZACQUOIS! —



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE	P : 2
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020	P : 3-5
POURSUIVONS ENSEMBLE	P : 6-7
SOLIDAIRES POUR ARZACQ	P : 8
LES TRAVAUX RÉALISÉS	P : 8-11
LE CENTRE D'ACCUEIL	P : 12-13
MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS	P : 14
ESPACE JEUNES STUDIEUX	P : 14
ATELIERS JEUNES	P : 14-15
DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ	P : 15-16

COMMERCE - ARTISANAT

ARZACQ DYNAMIQUE - LES ARTISANS ET COMMERÇANTS	P : 17
DOUCEUR D'AUTREFOIS	P : 18
CABINET KINÉ	P : 19
ZOOM SUR NOS COMMERÇANTS ENTREPRENANTS ET SOLIDAIRES	P : 20-22

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

NOVILLADA DU CLUB TAURIN	P : 23
ECURIE DES COLLINES D'ARZACQ	P : 23
FÊTE DES MÈRES	P : 24
LES P'TITS DEJ DU MARCHÉ	P : 24
OCTOBRE ROSE	P : 25
TÉLÉTHON ET COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE	P : 26

EDUCATION

ECOLES	P : 27-28
DÉPART À LA RETRAITE DE MARTINE	P : 28
ACCUEIL LOISIRS	P : 29-30
LA BIBLIOTHÈQUE	P : 31

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 2020	P : 32-33
ARZACQ, PETITE VILLE DE DEMAIN	P : 34

SOCIAL - SOLIDARITÉ

UN GESTE POUR NOS AÎNÉS	P : 34
GUIDE PRATIQUE	P : 35
ARZACQ FACE À LA COVID-19	P : 36-38
INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL	P : 39-40

ASSOCIATIONS

UN CHALET À LA MONTAGNE	P : 41
FANFALYRE	P : 42
EMUSICAA	P : 43

CULTURE - TOURISME

BORNE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE	P : 44
VISITE DE LA BASTIDE	P : 44
PEINDRE EN BASTIDES	P : 45
LE SYNDICAT DU TOURISME	P : 46

Patrimoine



Histoire



Passions



Sports



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE



Mesdames, Messieurs, Chers Arzacquois,

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars 2020, vous avez donné **confiance** à l'équipe municipale que je vous proposais. Au nom de tous mes colistiers je tiens à vous **remercier sincèrement de votre soutien** : être élu est un honneur mais, surtout nous engage. Je suis convaincu que cette équipe sera à la **hauteur** pour gérer au mieux notre commune pour les 6 prochaines années.

Installés seulement le 26 mai 2020 pour cause de crise sanitaire, vos élus se sont immédiatement mis au travail pour lancer **les projets du mandat** : **réaménagement** du **logement du concierge** du gîte communal, **travaux de voirie** sur les chemins communaux, **mise en valeur** de notre **patrimoine** (vierge et monument aux morts), **aménagement** et **sécurisation** d'un **chemin piétonnier** route de Samadet avec le concours du Conseil Départemental, mise en sécurité des passages piétons place du Marcadieu ...

Ce retour progressif à la vie normale ne doit pas nous faire perdre la **vigilance nécessaire face au virus**. Plus que jamais, les **gestes barrières** et **mesures d'hygiène** doivent être **appliqués**. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour **se protéger** et **protéger les autres**.

Je veux retenir que la solidarité sous toutes ses formes a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement de **nos bénévoles** et de **nos professionnels** : soignants, aides à domicile, service de secours, commerçants, artisans, agriculteurs, agents du service public ...

Mes remerciements s'adressent également : À tous les **enseignants** et les **membres du personnel communal** qui ont assuré le fonctionnement du groupe scolaire-garderie-ALSH et l'ensemble des services municipaux pendant la deuxième période de confinement national.

Courage à nos **associations**, privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Une pensée amicale pour **Jean-Pierre Mimiague** ex-président de la CCLB qui aujourd'hui profite de sa retraite bien méritée. Garde ton esprit d'entreprendre et ta vision avant-gardiste. Encore MERCI et au plaisir de t'accueillir à Arzacq. Bienvenue et félicitations à **Bernard Peyroulet** pour ton élection à la tête de cette belle intercommunalité. Je sais que tu aura à cœur de faire perdurer le rayonnement sur notre cher territoire.

Je ne terminerai pas ce mot sans avoir une pensée amicale pour celui qui a géré notre très cher village ces 31 dernières années, **Henri Fam** ainsi que l'ensemble de ses équipes successives.

Au nom de la population arzacquoise je te remercie Henri pour ton **engagement total**, je peux témoigner de cet investissement, toujours guidé par l'intérêt général et le respect des Arzacquois.

Formulons des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus **humbles**, plus **raisonnables**, plus **solidaires** et que nous restions impatients de revivre ensemble, comme auparavant.

Continuons à **prendre soin de nous et de nos proches** en respectant au quotidien les mesures complémentaires préventives. Bonne lecture à tous et au plaisir de vous rencontrer.

SOYONS FIERS D'ÊTRE ARZACQUOIS !

Amitiés sincères

Jean-Pierre CRABOS

Maire d'ARZACQ-ARRAZIGUET

Commerces



Ruralité



Convivialité



Accueil



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

S'agissant des **dépenses d'investissement**, le remboursement des emprunts (57 203€) concentre **35% des dépenses**. Le reste se répartit entre plusieurs opérations.

La **CCLB** a réalisé le **terrain multisports** et la **Commune** a versé un **fonds de concours** pour sa réalisation de 11 310€.

L'**EPFL** (Établissement Public Foncier Local) a acquis pour la compte de la **Commune** la **Maison Lux** ; la convention de portage stipule que le 1er versement a lieu à la fin de la 2ème année de portage, soit en 2020 (12 899€).

Concernant les **bâtiments communaux**, des **imprévus** ont engendré des dépenses à hauteur de 20 000€ (chauffe-eau au centre d'accueil, au hall des sports, au logement communal ; VMC au gîte ; chauffage du foyer, porte école).

Le gros poste de dépenses a été la **réfection complète du logement du concierge du centre d'accueil** pour environ 17 000€ HT.

Pour ce qui est du **mobilier**, les **copieurs de l'école** et de la **mairie** ont été changés ; du matériel a été acheté pour le **service technique** (échafaudage, débroussailleuse, perforateur...) ; soit 13% des dépenses d'investissement.

Le poste de la **voirie communale** est **modéré** cette année : participation au **trottoir** fait par le CD64 **route de Samadet, impasse Place de la République, panneaux de police** ; s'y ajoutent les dépenses de fonctionnement (entretien, fauchage, curage).

Les dépenses du **lotissement Lux** font l'objet d'un budget annexe sur lequel 43 000€ ont été dépensés. Ils restent des travaux de 1ère phase à terminer, et ensuite viendront les **travaux de finition** (enrobé). **Tous les terrains** ont été **vendus**.

Par rapport au budget communal, pour résumé, le **budget d'investissement** fait apparaître un **déficit** cumulé de 127 991€.

L'excédent de fonctionnement reporté permet cependant d'avoir un **excédent global positif** : 395 911€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	€	%	RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	%
Remboursement des emprunts	51 187,18	31,66%	FCTVA	17 049,00	30,64%
Remboursement emprunts SDEPA	6 016,31	3,72%			
Conduite de rejet STEP Tursan	5 000,00	3,09%			
Réseaux Eclairage public	3 000,41	1,86%			
Remboursement Taxe Amngt	1 242,57	0,77%	Taxe d'aménagement	6 417,52	11,53%
Fonds de concours terrain multisports	11 310,00	6,99%			
Avance EPFL achat maison Lux	12 899,25	7,98%			
Bâtiments communaux	40 798,38	25,23%			
Matériel-Mobilier	21 369,65	13,22%			
Voirie communale	8 018,04	4,96%	Subvention CD64 - Voirie	9 189,98	16,51%
Cautions rendues	857,95	0,53%	Cautions reçues	1 051,98	1,89%
			Affectation de résultats 2019	21 938,09	
TOTAL DEPENSES	161 699,74	100,0%	TOTAL RECETTES	55 646,57	100,0%
Déficit d'investissement reporté	21 938,09				
TOTAL DEPENSES	183 637,83				
Excédent d'investissement cumulé	- 127 991,26				

SOIT EN FAIT EN INVESTISSEMENT :

Déficit de l'année Invest. 2020	106 053,17
Déficit global cumulé	- 127 991,26

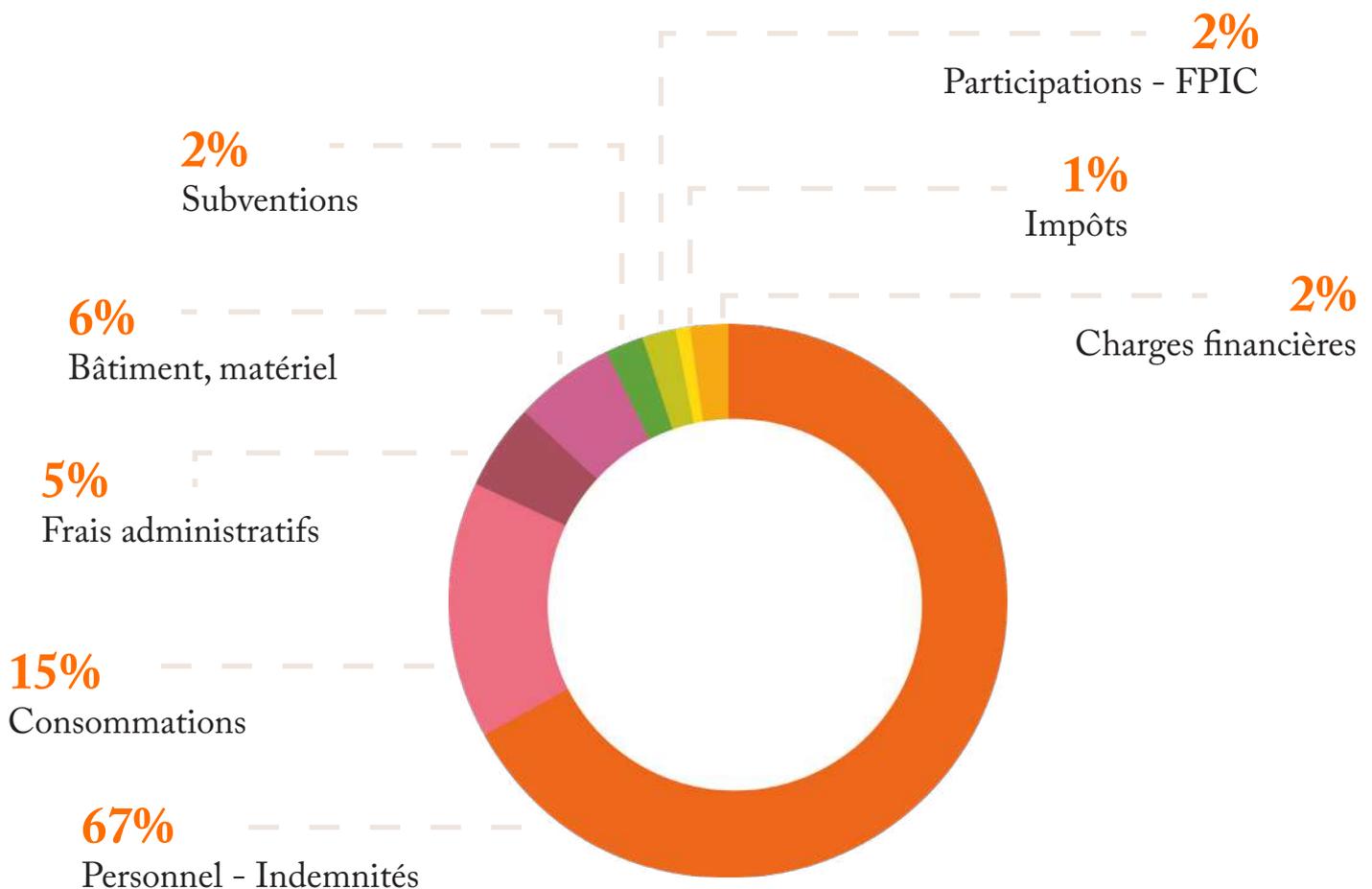
SOIT EN FAIT EN FONCTIONNEMENT :

Excédent de l'année Fonct° 2020	56 822,58
Excédent de fonctionnement reporté	339 089,12
Excédent global cumulé	395 911,70

BILAN (hors opérations d'ordre)

Excédent global Fonctionnement	395 911,70
Déficit global Investissement	- 127 991,26
Excédent global 2020	267 920,44

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



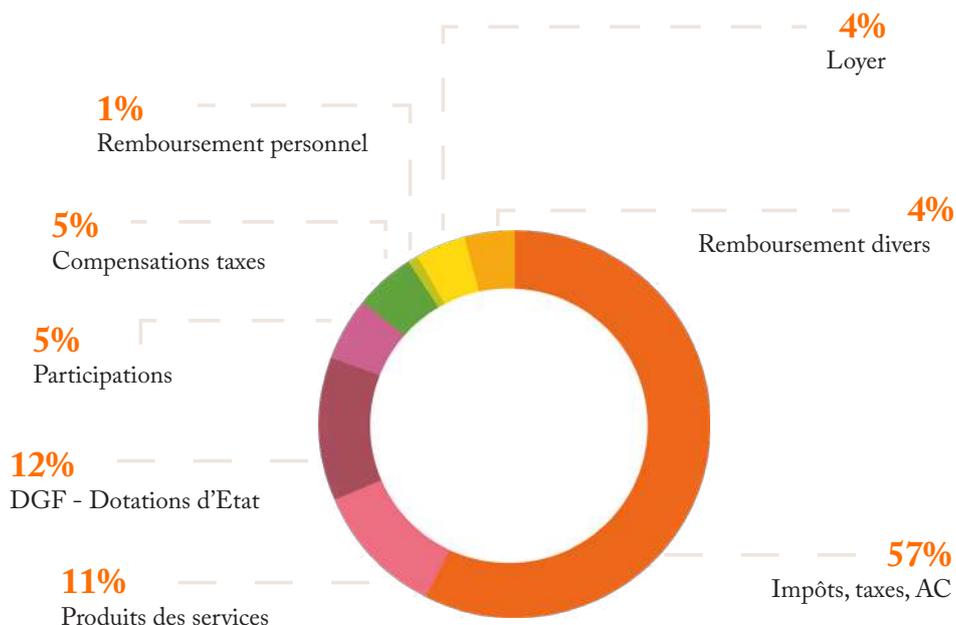
Les dépenses de fonctionnement sont en **baisse de 11%** par rapport à **2019**. Cette diminution est due à la **fermeture des services municipaux** durant les **périodes de confinement**. Ainsi, certaines dépenses liées à l'activité n'ont pas été faites : **alimentation au centre d'accueil, moins de besoin en fournitures, moins de travaux** quotidien sur les bâtiments...

Des **dépenses supplémentaires** ont été faites, en lien avec le **COVID** (produits ménagers, signalétique, masques...). En outre, cette baisse est aussi liée à l'arrêt du viager de Mme Dulom et des mouvements de personnel en 2020 (départ à la retraite, changement d'horaires). Les **charges de personnel** et les **indemnités des élus** représentent toujours le poste de dépenses le plus importants : **67%** (636242€). Les **produits de consommation** (alimentation, fournitures, énergie...) sont le **2ème poste de dépenses** avec un total de 140077€ (baisse de 20%).

Les **subventions** versées aux **associations communales** ont été **maintenues**, directement ou indirectement par l'achat de matériel, et s'élèvent à 23746€. La participation au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**) a augmenté : 11458€.

Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les **recettes de fonctionnement** sont en **forte baisse** (-20%). Celle-ci est due au fonctionnement ralenti des services, et entre autres du gîte communal. Les **recettes globales** des services ont **diminué de 58%**, alors que les **charges fixes** ont été **maintenues**. Les autres postes bougent à la marge. Les **impôts et taxes** restent la **recette majeure** de la Commune (272 689€), ainsi que l'**attribution de compensation** de la CCLB pour un montant de 269 928€. Les **loyers des logements et locaux commerciaux et administratifs** entraînent des recettes de 43 517€. Les **recettes diverses** comprennent la **vente du dernier terrain de la 1ère phase du Lotissement Lux**. L'excédent 2019 est de 56 822€ ; il était en 2019 de 189 443€.

IMPÔTS 2021

LE PRINCIPE DE LA RÉFORME

La réforme de la **taxe d'habitation** est en cours. Désormais la taxe se décompose en deux :



La **taxe d'habitation** sur les **résidences principales** a déjà disparu pour près de **80 %** de la population. À partir de cette année (et jusqu'à sa disparition totale), les impôts acquittés par les **20%** restant sont perçus par l'Etat.

COMMENT EST COMPENSÉE CETTE PERTE DE RESSOURCE POUR LA COMMUNE ?

En **remplacement** de la **taxe d'habitation** sur les **résidences principales**, il a été décidé d'attribuer à la **Commune** la **taxe foncière** sur les propriétés bâties perçue jusqu'alors par le Département (13,47%).

CETTE RÉFORME VA-T-ELLE GÉNÉRER UNE HAUSSE DE MA FISCALITÉ ?

Non. Jusqu'en 2020, votre avis d'imposition comportait notamment une **colonne « commune »** et une **colonne « département »**. La réforme a simplement pour effet de fusionner les deux colonnes.

Par exemple, si la valeur locative de mon bien est de 5 500 € et que le taux de ma commune est de 15 % :

AVANT RÉFORME	APRÈS RÉFORME
Commune : 825€ Département : 741€ Total : 1 566€	Taux communal : 28,47 % Montant: 1 566 €

POURSUIVONS ENSEMBLE



C'est avec une émotion palpable qu'**Henri** a souhaité le meilleur à la **nouvelle équipe**, sachant «qu'il laissait la mairie **entre de bonnes mains**». Un bel hommage lui a été rendu à l'occasion de la cérémonie d'investiture au cours de laquelle **Jean-Pierre Crabos** a été **élu à l'unanimité Maire d'Arzacq-Arraziguet** pour les **six prochaines années**.

LES ADJOINTS



Virginie
Guyonet



Mathieu
Lassalle



Isabelle
Brel-Cugno



Nicolas
Mengin

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Emmanuel
Darrigrand



Fanny
Dupouy



Rita
Dubéguier



Jacques
Gros



Stéphanie
Guichamans



Jean
Basta



Marie-Pierre
Cazenave



Patrick
Boyv



Sébastien
Laborde



Nicole
Darracq

Les nouveaux adjoints, **Virginie Guyonet** (1ère adjointe), **Mathieu Lassalle** (2ème adjoint), **Isabelle Brel-Cugno** (3ème adjointe) et **Nicolas Mengin** (4ème adjoint) ont aussi été investis, tout comme les membres des différentes commissions. Nous vous proposons à travers cet article un trombinoscope détaillé afin de connaître le rôle de vos élus au sein du conseil municipal.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES 2020

Les commissions ont pour rôle d'**étudier** dans le détail les différents **projets** dont la **Commune** a la charge. La conclusion de leur travail est ensuite portée devant le **Conseil Municipal**. Elles travaillent en **collaboration** avec les **responsables des services municipaux**. Voici le détail des élus qui œuvrent afin de les rendre dynamiques. N'hésitez pas à nous solliciter afin de nous faire part de **vos idées constructives** afin que **notre village vous ressemble !**



FINANCES

Référent :

Isabelle BREL-CUGNO

Membres :

Fanny Dupouy
Stéphanie Guichamans



PERSONNEL COMMUNAL

Référent :

Virginie GUYONET

Membres :

Mathieu Lassalle
Isabelle Brel-Cugno
Nicolas Mengin,
Nicole Darracq
Fanny Dupouy



JEUNESSE EDUCATION

Référent :

Mathieu LASSALLE

Membres :

Nicolas Mengin
Virginie Guyonet
Isabelle Brel-Cugno
Fanny Dupouy
Nicole Darracq
Emmanuel Darrigrand
Patrick Bovy



ÉCONOMIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Référent :

Nicolas MENGIN

Membres :

Virginie Guyonet
Rita Dubéguier
Fanny Dupouy
Patrick Bovy
Sébastien Laborde
Jacques Gros
Rita Dubéguier
Jean Basta-Lacabanne
Emmanuel Darrigrand
Marie-Pierre Cazenave



PROMOUVOIR ARZACQ

Référent :

Jean BASTA-LACABANNE

Membres :

Isabelle Brel-Cugno
Virginie Guyonet
Nicole Darracq
Patrick Bovy
Sébastien Laborde



AFFAIRES SOCIALES/ PERSONNES ÂGÉES/ JEUNES

Référent :

Nicole DARRACQ

Membres :

Stéphanie Guichamans
Rita Dubéguier
Marie-Pierre Cazenave

**Voirie/Agriculture/
Environnement/Bâtiments
communaux/Patrimoine/PLU/
Urbanisme
Commerce/Artisanat.**

**Centre d'accueil/
Communication/Tourisme/
Jumelage**

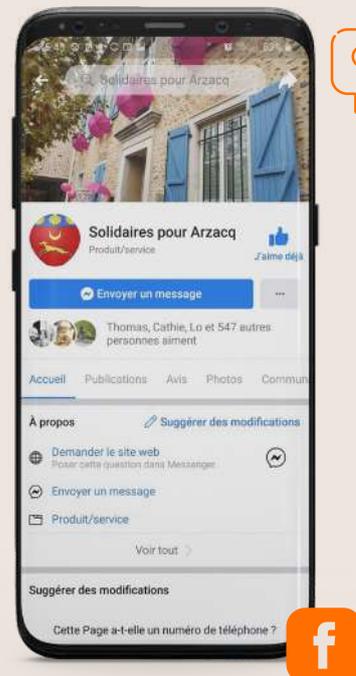
SOLIDAIRES POUR ARZACQ

Depuis le mois de juin 2020, notre village possède une **page Facebook**, un **réseau social** numérique. Cette page a été créée par le **conseil municipal d'Arzacq-Arraziguet** suite aux annonces de confinement du gouvernement afin de créer une chaîne de **solidarité** et d'**entraide** en cette période particulière.

En activité depuis plus de 6 mois, **Solidaires pour Arzacq** est devenu un **outil de communication** pour la **commune**, ses **services**, ses **commerces**, ses **associations**, son **artisanat**, son **agriculture**... En effet, cette page nous permet de faire passer des **informations** en instantané, de relayer les **initiatives locales**... Bref, de renseigner dans les meilleurs délais nos concitoyens connectés sur Facebook. La communauté Solidaire pour Arzacq compte aujourd'hui plus de **600 abonnés**.

Alors si vous ne l'avez pas déjà fait, rejoignez nous !

Abonnez-vous !



LES TRAVAUX RÉALISÉS

L'**entretien de la voirie**, de ses abords et des **chemins ruraux** ou **sentiers de randonnées** demeure un gros investissement pour la Commune mais il est **indispensable**, non seulement pour la **sûreté de tous** mais également pour l'**agrément des usagers**.

Durant cette première année de mandat, l'objectif premier a été de **pérenniser les actions entamées** par l'ancien Conseil mais également d'apporter une première touche de **réparations plus importantes** en vue de programmes d'actions à plus long terme.

Ainsi, comme chaque année, une partie des **fossés** a été **curé** pour permettre l'**évacuation** plus efficace des eaux par l'**entreprise Sansous**.

Un **inventaire complet** vient d'être réalisé et des opérations d'envergure seront prévues dès l'an prochain, en priorité sur les secteurs le nécessitant dès cette année.

3 816€

Les chemins de Naude, du lac d'Arzacq et de Gnagne ont fait l'objet d'une réhabilitation complète avec création de caniveaux ou cunettes d'évacuation afin d'éviter les ornières récurrentes suite aux pluies (opération réalisée par l'entreprise Sansous pour un montant de 3816€). L'opération semble efficace et pourrait être déployée sur d'autres chemins. En complément, le chemin de Lapoudge a bénéficié du passage des équipes du rallye du Soubestre, que nous remercions.



Certains d'entre vous auront peut-être également noté la mise en place par **TDH64** et **Fibre64** du **noeud de raccordement optique** en dessous du château d'eau fin 2020. Ce bâtiment sera le point de départ de la fibre optique qui reliera d'ici quelques mois les **foyers Arzacquois** au **très haut débit**. Des réunions publiques auront lieu en 2021.

1 283€

L'entreprise Fam a également réhabilité la passerelle du Louts à Marchanet pour un montant de 1283€. De plus amples travaux seront réalisés en 2021 par le syndicat de rivières.



9 836€

Pour ce montant l'élagage des chemins ruraux, indispensable au passage des véhicules, a été réalisé par l'entreprise Lacadée.



2 530€

Pour ce budget, l'entreprise Lafitte a assuré la réfection complète du chemin Dulom (place de la République).



RÉGLEMENTATION EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les riverains ont l'**obligation d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies** situés sur leur **propriété en bordure de la voie publique**, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles et différents réseaux. Leur **responsabilité** est **engagée en cas d'accident**.

Dans le cas du **chemin rural**, sauf limite fixée par le Maire ou par les usages locaux (Code rural), les **plantations d'arbres** et de **haies vives** peuvent être faites **sans conditions de distance**, à condition de respecter les **servitudes de visibilité** et vos **obligations d'élagage régulier**, tout ceci afin de sauvegarder la **sûreté**, la **commodité du passage** et la **conservation du chemin**.

S'il s'agit d'une **voie communale**, le Code de la voirie routière **interdit** le fait d'**établir** ou de **laisser croître**, en l'absence d'autorisation, des arbres ou haies à moins de **deux mètres** de la limite du **domaine public routier**. Vous êtes donc soumis à une **obligation d'entretien et d'élagage** des branches et des racines à l'aplomb de la voie. A défaut, une mesure d'office de l'administration peut être prise, à vos frais.

En présence de ligne ERDF, la distance minimale de plantation est portée à **3 mètres d'un pylône ou d'une ligne électrique** qui longe la voie publique. Si la ligne est **sur la voie publique**, l'**élagage est à votre charge**. Si la ligne traverse votre propriété, c'est à ERDF de l'effectuer à sa charge.



A la demande de la **Commune**, le **Département** a entrepris la **sécurisation des piétons** entre la **Maison du jambon** et le **lotissement du Soubestre, route de Samadet**, par la **construction d'un trottoir** et l'installation d'un **radar pédagogique** en entrée d'agglomération, **limitée à 50 km/h**. Nous remercions **Bernard Dupont, Conseiller départemental**, qui a permis son exécution financière (budget de 26770 € pour un reste à charge pour la Commune de 4056 €). La fin de l'opération, début 2021, permettra la réalisation d'une **voie piétonne** jusqu'à l'entrée de la **côte de Barotte**. Les enfants scolarisés sur Arzacq, sans compter l'ensemble des marcheurs, pourront donc dorénavant **cheminer en toute sécurité**. De même, le **chemin de Laulhé** est dorénavant **limité à 50 km/h** afin de **sécuriser les riverains** mis en danger par les passages trop rapides des véhicules sur ce secteur.

Enfin, nous remercions les **bénévoles** qui ont permis l'**entretien du sentier pédestre** en bord de **Louts** et du **sentier de Larrouzé** pour rouvrir cet ancien **accès au lac** par une **nouvelle voie**. L'association d'insertion **Pépinière environnement** ayant repris en urgence, en juillet, l'activité de l'ancien **CNEPE**, les agréments d'intervention pour le compte de la **CCLB** n'étant pas encore prêts, le confinement n'ayant pas aidé, cette aide s'est révélée précieuse pour permettre à tous de **se promener en pleine nature**, qui plus est dans le rayon autorisé du km !



La commune d'Arzacq-Arraziguet possède depuis de nombreuses années un **skate-park** situé à **proximité des écoles**. Du fait de son âge et de son exposition aux contraintes météorologiques, cet équipement s'était considérablement **dégradé**, au point de ne plus pouvoir être utilisé par les jeunes.

Les **agents techniques de la commune** ont donc entrepris une restauration début juillet afin de le **rendre praticable** pour l'été, changeant ainsi la totalité des **surfaces de glisse**.

Cette rénovation a ainsi permis à l'espace jeunes d'Arzacq de l'inaugurer pendant l'été, encadré par «**La brigade à roulettes**», école de skateboard landaise, basée à Hagetmau.

Puis cet espace a également été équipé d'une **table de ping-pong en béton**, scellée et résistante aux intempéries et de 3 tables avec bancs.

Ces différents équipements: **city-stade, skate-park, ping-pong, aire de pique-nique** permettent aux jeunes ou aux familles de passer du temps dans un espace extérieur dédié aux loisirs.



Avec un début de mandat, hors norme, lié à la pandémie qui a touché le monde entier, est venu pour nous le moment de nous mettre au travail afin de **redonner un coup de fraîcheur** à nos **bâtiments**, à notre **patrimoine**, à notre **village**.

2 916€



LA VIERGE

La **statue de la vierge**, route d'Orthez a été **nettoyée** et **repeinte**. Notons également la **réfection de la fontaine**, place de la République.



MONUMENT AUX MORTS

La **restauration** du **monument aux morts**, inauguré en 1921 a été achevée quelques jours avant la cérémonie du 11 novembre, malheureusement sans public à cause de la crise sanitaire.



CONCIERGERIE DU CENTRE D'ACCUEIL

19 169€

Notre premier travail a été la **rénovation** du **logement de la conciergerie** du Centre d'Accueil, après le départ de l'ancien concierge **Didier** et l'arrivée de **Brigitte** et de son conjoint.



Nous remercions les **agents techniques**, les **artisans locaux** ainsi que **toutes les personnes** donnant de leur temps **gracieusement** pour la commune.



LE CENTRE D'ACCUEIL

LE CENTRE D'ACCUEIL IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE.

A l'instar de tous les acteurs du tourisme, l'activité du Centre d'Accueil a été **impactée par la crise** sanitaire liée à la Covid19.

Sans surprise, les deux secteurs d'activités phares, l'**accueil de séjours de groupes** et l'**accueil des Pèlerins** sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle ont subi de plein fouet les effets néfastes d'une telle pandémie mondiale.

Contraint à la fermeture de son site durant 19 semaines, le Centre a dû résoudre à «perdre» tous les séjours de groupes : Classes Découvertes, stages de formations, sportifs, culturels ... Une **chute de la fréquentation** avoisinant les 80 % de son chiffre habituel.

La réouverture au public le 28 juin, pour la saison estivale, a été conditionnée par une **réorganisation** de l'ensemble des services et locaux : chambres, salle restaurant, cuisine, espaces communs ... pour se conformer aux protocoles et mesures sanitaires en vigueur.



Opération complexe pour la partie **Gîte Pèlerins** qui, par vocation, est un **lieu de convivialité**, de **partages**, de **rencontres**, d'**autogestion**. Pas simple de priver nos marcheurs, épris de liberté, de tous ces moments et de les contraindre à respecter des **protocoles stricts**.

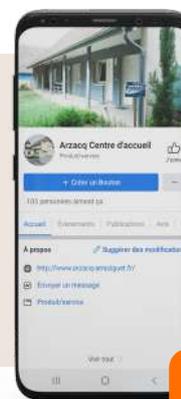
Au final, la saison du Pèlerinage n'aura duré que **4 mois** et enregistre une **baisse de fréquentation** de l'ordre de 50 % par rapport à 2019 sur la même période. Pouvait-on espérer mieux dans la situation actuelle ?

Tous nos espoirs de relance de l'activité se tournent vers 2021 - **année jacquaire** - année où la **fête de Saint-Jacques** - le 25 juillet - «tombe» un dimanche. Lors de ces années saintes, la fréquentation du chemin enregistre toujours un bond exponentiel. Si les conditions épidémiologiques revenaient à la normale, nous pourrions espérer enregistrer toutes les réservations «avortées» de 2020 majorées des Pèlerinages programmés durant l'année sainte.

Un scénario idéal mais incertain ! Donc, restons optimistes mais pas trop crédules.

L'heure est peut-être à diversifier la clientèle et proposer de **nouveaux types de séjours**. Des concepts de séjours clés en main sont dans les cartons depuis quelques années et ne demandent qu'à être concrétisés. Confrontés longtemps à des problèmes de cadres légaux d'application, le feu vert vient de nous être donné pour lancer des **séjours tests**. Ces séjours clé en main cibleront des publics **jeunes** mais aussi **adultes**, séjours d'**intégration pour les 6ème** par exemple, des séminaires, des séjours cyclos ou randonnées ...

Afin d'être davantage visibles et communicants sur la toile, nous nous sommes dotés d'une **page Facebook** sous le nom d'**Arzacq Centre d'Accueil**. N'hésitez pas à aller liker cette page. Vous pourrez y découvrir l'**activité**, les **nouveautés** et quelques moments de notre **quotidien**.



Dans le but de clarifier les **diverses offres de services proposées**, nous envisageons de **rebaptiser le Centre d'Accueil**. Ainsi nous souhaitons **renforcer notre image** et créer une **identité propre** à ce lieu.

Nous souhaitons vous mettre à contribution, vous les citoyens arzacquois, afin que cette renaissance soit le fruit d'une **réflexion collective**. Nous avons quelques idées... Nous aimerions que le nom d'accroche fasse référence à nos **racines béarnaises**, véritable **terre d'accueil** et de **partage**.

À partir de cela, voici quelques propositions :

À VOS VOTES !

1
Centre d'Accueil
Quin te va !

2
Centre d'Accueil
Pourtapé pla !

3
Centre d'Accueil
Atau qu'éy !

4
Centre d'Accueil
Suù camin !

5
Centre d'Accueil
A nouste !

6
Centre d'Accueil
Lo Bercail !

Ce titre sera complété de la **mention Gîte pèlerins – Pôle de séjour et de loisirs** pour que chaque type de clientèle puisse **se reconnaître en ce lieu**.

Nous comptons sur vous tous arzacquois, pour nous faire part de votre choix ou bien d'idées nouvelles par retour mail centreaccueil@arzacq.com

Les idées ne manquent pas ! RDV dans un an pour vous les faire découvrir !

CHANGEMENT DE CONCIERGE

Brigitte Foubet a intégré le poste de **concierge** à l'automne 2020. Elle remplace ainsi **Didier que nous remercions** pour son **engagement** à la tâche durant de **nombreuses années**. Brigitte est donc en charge de l'**accueil des clients** et de la **surveillance du site de jour comme de nuit** ! Nous te souhaitons la **bienvenue dans tes nouvelles fonctions Brigitte**.



MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL

Le **Conseil Municipal** partage les **inquiétudes** que nourrissent les **Arzacquois**, au regard de la **gestion du territoire** et du **maintien des services publics**. En effet, qu'il s'agisse de **la poste** qui, de fermetures de guichets en conversions en permanences avec non-remplacement d'effectifs temporairement absents, recentre ses missions de service public, des **services fiscaux** appelés à optimiser leurs fonctionnements respectifs, de légitimes interrogations se font jour sur un mouvement désormais très perceptible de **désengagement des services publics en milieu rural**. C'est pourquoi des rencontres avec les instances dirigeantes de **la Poste** et du **trésor Public** ont eu lieu afin de faire part de notre ferme intention de nous battre pour renverser cette fâcheuse tendance.

Concernant la rencontre avec la DGFIP, **pas de gros changements à prévoir** pour Arzacq. Le conseil aux particuliers reste assuré par Mme. Arqué (2 demi-journées/semaine) M. Fabre reste l'interlocuteur des communes. Les régies seront désormais versées à la trésorerie de Lescar.

Suite à notre entrevue avec La Poste, voici les nouvelles plages horaires d'ouverture à compter du avril 2021 :

Lundi : 9h00 à 11h30

Mardi : 9h00 à 11h30 - 14h00 à 16h30

Mercredi : 9h00 à 11h30 - 14h00 à 16h30

Jeudi : 9h00 à 11h30 - 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h00 à 11h30 - 13h30 à 16h30

Samedi : 9h00 à 11h30

ESPACE JEUNES STUDIEUX

Malgré les contraintes sanitaires imposées, l'**Espace Jeunes à Arzacq**, géré par le **Communauté de communes des Luys en Béarn**, a pu ouvrir du **15 au 31 juillet** et les adolescents ont ainsi pu s'adonner à de **multiples activités** telles que pêche, montagne, piscine et diverses activités sportives.

Dans la continuité, l'Espace Jeunes a développé en août, en **partenariat avec l'Association Progrès**, un **Espace Jeunes Studieux** : une action originale alliant **renforcement scolaire le matin et activités l'après-midi** (Escape Game grandeur nature, sensibilisation environnement, Pâtisserie, Tir à l'Arc, Piscine, Atelier Manga...) afin d'aider les adolescents à se **remettre à niveau**, après une 1ère période de confinement source d'inquiétude et de difficultés pour beaucoup de familles.

Ainsi, durant 10 jours, une dizaine de jeunes du territoire a participé à ce dispositif dans un contexte **convivial et ludique**, ce qui leur a permis de mobiliser des compétences et de souffler un peu avant une rentrée...
masquée !



ATELIERS JEUNES

Cet été, la **commune** avec le soutien de la **Communauté de Communes des Luys en Béarn** a reconduit l'expérience des **ateliers jeunes** afin de faire participer de jeunes arzacquois et arzacquoises à l'**entretien** et l'**embellissement** de leur **village**. Ainsi du **24 au 28 août**, tous les **matins**, **Julia, Angoune, Cheyenne, Louna, Pierre et Alphaboubacar**, encadrés par **Rémy Condéranne**, animateur au service jeunesse de la **Communauté de Communes des Luys en Béarn** se sont mis en œuvre pour réaliser différents travaux.

Les premières matinées ont été consacrées à la **peinture** de la **main-courante du stade de rugby aux couleurs du club**. Ensuite, ils ont entrepris le **nettoyage du muret de la bibliothèque** ainsi que sa **peinture**. Puis, les jeunes étant rapides et efficaces, il a fallu prévoir d'autres travaux alors ils ont participé au **nettoyage du mobilier du foyer municipal**.

En raison de la **situation sanitaire**, l'ensemble des travaux a été réalisé dans le plus strict respect des **gestes barrières**. A l'issue de cette semaine de travaux divers, les **6 jeunes** ont reçu de la commune une **bourse de 90€ pour leur sérieux**, leur **implication** et leur **bonne humeur**.

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ



Nous avons intégré la **Communauté de Communes des Luys en Béarn** depuis le 1er Janvier 2017.

Elle regroupe :



66 communes



28 000 habitants

Les élections du printemps ont également été l'occasion d'élire les **nouveaux délégués communautaires**. L'occasion de rappeler le rôle de l'**intercommunalité** et de **présenter ses nouvelles Instances**.

QUELLES COMPÉTENCES POUR L'INTERCOMMUNALITÉ ?

- 1** **L'aménagement du territoire** : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, Schéma de cohérence territoriale ..., Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme ; Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire.
- 2** **Soutien et développement économique** : Actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- 3** **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs** définis aux 1^{er} à 3^o du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.
- 4** **Gestion des Déchets ménagers** : collecte et traitement.
- 5** **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**

La communauté des communes a également des compétences facultatives et optionnelles. Vous trouverez la liste exhaustive de ces compétences sur le **site cclb64.fr**, mais à titre d'exemple :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, et soutien aux actions de **maîtrise de la demande d'énergie**.
- Politique du **logement et du cadre de vie**.
- Politique du **logement social d'intérêt communautaire**.
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**.
- **Action sociale d'intérêt communautaire**.
- **Création et gestion de maisons de services au public**.
- **Soutien financier aux associations culturelles et sportives**.
- **Soutien et actions menées en faveur des jeunes et des scolaires**.

QUELLES INSTANCES ?

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

92 Conseillers titulaires

59 Suppléants

Il se réunit une fois par mois environ. Les communes sont représentées, en fonction de leur **poids démographique**. Le Conseil vote les délibérations et définit la **politique communautaire**. Il élit le **Président de la Communauté** de communes et les **Vice-présidents** et arrête le **budget** chaque année.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président

36 Membres

15 Vice-présidents

147 Agents au service du territoire

Dans le cadre défini par le Conseil communautaire. C'est l'organe politique délibérant de la Communauté de communes

Le bureau examine les **affaires courantes** et participe à la **définition des actions** de la **Communauté de communes**. Il se réunit chaque lundi matin et agit comme une instance d'**instruction des affaires** ultérieurement soumises à l'**Assemblée délibérante**.

VOS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS COMMUNAUTAIRES

Avec les **élections municipales** vous avez également élu les **délégués communautaires** identifiés sur les bulletins de vote.

Depuis le printemps, **Jean-Pierre Crabos**, le **maire**, et **Virginie Guyonet** siègent au **conseil communautaire**.

Monsieur le Maire a également été élu **Vice-Président** et dirige la **commission Jeunesse et Formation**.

Chaque **conseiller municipal** est également membre d'une ou plusieurs des **15 commissions** qui sont des **groupes de travail non dotés de pouvoir décisionnel** mais chargés de préparer les décisions du **Bureau ou du Conseil communautaire**.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA TÊTE DE LA CCLB

Monsieur **Bernard Peyroulet**, le nouveau **Maire de Sauvagnon**, est devenu, à la suite de Jean-Pierre Mimiague, président de la **Communauté de communes des Luys-en-Béarn (CCLB)**.

Déjà **vice-président de la C.C.L.B.**, en charge de l'administration générale et des finances, Bernard Peyroulet, 49 ans, a indiqué lors de son élection :



Je mesure les charges qui vont peser sur mes épaules, mais je sais qu'un président n'est rien sans la force d'un groupe. Vous pourrez compter sur mon écoute et mon engagement.



Luys-en-Béarn
communauté de communes



Bernard
Peyroulet

Maire de Sauvagnon
Président de la Communauté de
communes des Luys-en-Béarn

ARZACQ DYNAMIQUE - LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

MON ELEC ET L'ENERGIE SOLAIRE

En juin 2018, la **société I.C.S** (Installation Chauffage Sanitaire) composée de trois associés (Baradat Lucien, Galardi Frédéric et Moncade Sébastien) spécialisée dans la pose de **pompe à chaleur aérothermique**, de production d'**eau chaude thermodynamique et électrique**, d'**installation de sanitaire** et de **process industriel** a saisi l'opportunité de continuer à surfer sur la vague de l'**énergie verte** avec le développement du **photovoltaïque** en auto consommation et de borne de recharge pour véhicule électrique au sein de la **société MON-ELEC** implantée au 14 rue Georges Donney Zone Artisanale du Soubestre à Arzacq-Arraziguet.



PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION

Si vous consommez **15 000 kWh** à l'année, vous paierez :

2 080.50 € TTC si le prix du kWh est à **0,1387 €**

2 500.50 € TTC si le prix du kWh est à **0,1667 €**

Une différence de **0,028 centimes** sur le prix de votre kWh peut engendrer une hausse de votre facture de près de **420 €** à la fin de l'année.

POURQUOI INVESTIR ?

- Une **économie considérable** sur vos factures d'électricité.
- Ne pas subir la hausse de l'électricité.**
- Produire une **énergie propre.**
- Utiliser une **source d'énergie inépuisable.**
- Répondre aux nouvelles normes** de construction RE2020.
- Aider à **sortir du tout nucléaire.**
- Soulager le **réseau de distribution vieillissant.**
- Profiter des **aides du gouvernement.**
- Plus-value significative sur le **patrimoine immobilier.**
- Une **démarche écologique**, pour recharger sa voiture électrique grâce à l'énergie solaire.

7 Français sur 10

Perçoivent que les énergies renouvelables sont le meilleur investissement de ces dernières années.

Avec une **rentabilité** comprise entre **8 et 10 ans** et une **garantie** sur la fourniture de **25 années**, l'énergie solaire en autoconsommation est le **meilleur placement** que vous puissiez faire aujourd'hui.

Le prix de l'**électricité a augmenté** de près de **55 % en 10 ans** et la tendance semble s'accélérer. Rien qu'en 2019, votre facture a bondi de **7,2 %** en l'espace de quelques semaines. Le 1er février dernier, vous avez subi une nouvelle hausse de 2,4% et en juin 5,9%.

D'autant plus, que cette pandémie a impliqué sur les ménages une **hausse de la consommation d'électricité**. Plusieurs facteurs ; occupation continue du logement avec une hausse en besoin de chauffage, un usage accru des appareils de cuisson (le midi), le recours aux ordinateurs pour télétravailler, etc...

SÉBASTIEN MONCADE

Responsable photovoltaïque en autoconsommation

Pour réaliser une étude personnalisée et un devis gratuit

✉ moncade.monelec@gmail.com

☎ 06.37.94.91.25

📍 SARL MON-ELEC
64410 ARZACQ-ARRAZIGUET

🌐 www.mon-elec.fr

DOUCEUR D'AUTREFOIS



SIDONIE PONSOT

Depuis la fin du mois de décembre 2020, Sidonie Ponsot, originaire de Genève avec quelques attaches dans le Tursan, nous a fait le plaisir de développer un projet de **brocante** et **salon de thé** au sein de la **place de la République (n°4)**.

Dans un lieu **très chaleureux**, vous pourrez vous laisser tenter par des objets déco, du linge ancien, des meubles, de la vaisselle. Sidonie possède un réseau relativement riche dans le monde de la Brocante. N'hésitez à profiter de son expérience en la matière pour embellir vos intérieurs. Elle peut aussi organiser des vides maisons.

*Horaires modulables au
fil des saisons*



Jeudi au dimanche

Hiver : 10h00 à 18h00

Été : 10h00 à 19h30



06.35.95.92.76



*Suivez Douceur d'Autrefois
sur Facebook et Instagram*

CABINET KINÉ



GAËLLE DOYARSABAL-FRAGMENT

Fraîchement diplômée de l'école de Saragosse, Gaëlle Doyarsabal-Fragment a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un nouveau **cabinet de Masseur-Kinésithérapeute**, situé **11 rue George Donney à Arzacq-Arraziguet**.

Accueillant enfants, adultes et personnes âgées pour **tous types de soins** (post-opératoire, respiratoire, rhumatologie, pathologies chroniques..), elle proposera des soins en cabinet, et se **déplacera à domicile** et en **EHPAD**. Dans l'attente d'une amélioration de la crise sanitaire, elle y proposera par la suite des **cours collectifs de gym**, et de **pilates fin 2021**.

Sur rendez-vous



Lundi au vendredi
Horaires : 8h00 à 20h00



06.43.49.09.50



doyarsabal.gaelle@gmail.com

ZOOM SUR NOS COMMERÇANTS ENTREPRENANTS ET SOLIDAIRES

NOS COMMERÇANTS FACE AU CONFINEMENT.

Leurs **initiatives**, leur **amour** pour Arzacq-Arraziguet, leur esprit d'**entreprendre**, leur volonté de rendre votre **quotidien plus agréable** nous ont permis de faire face à l'**isolement**. Nous tenions simplement à adresser un grand **MERCI** à ces hommes et femmes qui ont redoublé d'énergie pour nous permettre d'avoir accès à une offre de services importante dans notre quotidien d'Arzacquois confinés. N'oublions pas que la reconnaissance est la monnaie d'échange de la **gentillesse reçue**. Sachons honorer nos commerçants en devenant des **Locavores** ! Nous avons également une pensée pour toutes les entreprises qui n'ont pas pu poursuivre leur activité face aux mesures de fermeture des commerces non reconnus de 1ère nécessité imposées par l'Etat.

Nous remercions également l'ensemble des personnes et entreprises à l'origine d'une **chaîne de solidarité** qui a permis d'**offrir des viennoiseries de la boulangerie Reinaldo** au **personnel soignant** de l'EHPAD d'Arzacq et du SSIAD.

Petits ruisseaux grandes rivières, ce geste aura été très apprécié en ces temps troublés, sachez-le.



BOULANGERIE REINALDO

📍 47 PLACE DU MARCADIEU

☎ 05.59.04.53.62

Merci !



CARREFOUR CONTACT

📍 ROUTE DE SAMADET

☎ 05.59.04.54.69



SNC PROVENCE AGENT RENAULT

📍 53 PLACE DU MARCADIEU

☎ 05.59.04.52.20



MAISON DE LA PRESSE

📍 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

☎️ 05.59.04.53.69



PIZZERIA ARCADI

📍 43 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

☎️ 05.59.04.57.49



AF HYDRAUTECHNIQUE

📍 ZONE ARTISANALE

☎️ 06.83.13.17.86



VIVAL

📍 43 PLACE DU MARCADIEU

☎️ 05.59.04.41.38



MAISON D'ANTAN

📍 1 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

☎️ 05.59.04.53.01



LA MAISON DU JAMBON DE BAYONNE

📍 59 ROUTE DE SAMADET

☎️ 05.59.04.49.93





MATERIAUX FAM

📍 33 PLACE DU MARCADIEU

☎️ 05.59.04.50.12



PYRAGENA

📍 ROUTE DE SAMADET

☎️ 05.59.04.49.28



TRAITEUR JEAN-GEORGES

📍 QUARTIER ARRAZIGUET

☎️ 06.08.54.66.44



DONNEY BOUCHERIE

📍 49 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

☎️ 05.59.04.50.05



LAV'COUETTE

📍 41 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

☎️ 06.73.37.84.68



GRAINE DE COTON

📍 23 BIS PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

☎️ 05.59.21.74.66

NOVILLADA DU CLUB TAURIN



Quel beau succès pour le **Club taurin** du président **Jean Dubroca** en cet ultime dimanche de février. Dès le matin, à l'heure du café-croissants traditionnel, les aficionados étaient présents pour le « **casse-croûte** » béarnais en guise de **bienvenue**, moment **convivial** et **festif** précédant la fiesta campera, vitrine de l'école taurine « **Adour Aficion** ». Puis, avant l'heure du repas, le public présent sur les gradins a eu la joie de revoir le tout premier **matador béarnais** natif d'Asson, **Dorian Canton**, combattre un toro de **Camino Santiago** avec la grâce qui le caractérise.

Durant l'après-midi, le public venu en nombre a pu apprécier le spectacle offert par **Sergio Rodriguez**, **Jésus Roméro** et « **Juanito** » face aux véloces têtes à cornes de Camino de Santiago et de **Casanueva**. Le jeune bétail a donné du fil à retordre aux trois Novillos qui ont offert aux connaisseurs, une **joute franco-ibérique** digne des plus grandes plazas. Au final, c'est bien Jésus Roméro qui se voit offrir le **Cristal**, récompensant sa **bravoure** et son travail devant la bête. Les spectateurs ont salué le **spectacle taumachique** qui leur a été offert par ces trois Novillos à qui nous ne pouvons souhaiter que le meilleur pour les années à venir.

ECURIE DES COLLINES D'ARZACQ



L'édition **2020** fut une **belle**, des équipages plus nombreux, un spectacle toujours aussi prenant, une organisation sans faille et.... puis vint la COVID-19 qui ternira cette fête.

Des moments difficiles pour tous, de questionnements en analyses, il était temps de faire le bilan et de nous projeter vers notre prochaine échéance.

Comme pressenti par un grand nombre d'entre nous et malgré notre farouche volonté de surmonter les nombreuses embûches en cette **période difficile**, il nous est paru raisonnable et sensé, afin de ne pas hypothéquer les éditions à venir, de nous **abstenir d'organiser l'épreuve de 2021**.

En effet, sans vision à long terme du devenir de la situation sanitaire en mars 2021, sans possibilité actuelle de préparer les tracés des spéciales et le choix assumé de ne pas recouvrer les sommes non perçues pour 2020 et celles de 2021 de certains partenaires ayant subi les difficultés financières dues à la situation actuelle, il nous est **impossible** de proposer une **organisation de qualité et conforme aux attentes de tous**.

C'est sans gaieté de cœur que cette décision a été prise.

Toutefois nous nous attacherons avec votre soutien sans faille à préparer sereinement notre, votre **rallye 2022**.

Gageons qu'il perpétuera une nouvelle fois la tradition d'**accueil** et de **convivialité** qui caractérise notre belle contrée.

Chris Bird vainqueur de l'édition 2020

FÊTE DES MÈRES



Bonne fête
Mesdames!

A l'initiative du **conseil municipal**, les **mamans arzacquoises** se sont vu offrir des **roses**. Nous souhaitons ainsi par ce **geste symbolique** leur rappeler l'**importance qu'elles ont auprès de tous**.

LES P'TITS DÉJ DU SAMEDI MATIN



Au printemps 2020, la commission « **Promouvoir Arzacq** » avait repris l'initiative de la **peña Cap de Goyats** des **petits déjeuners du samedi matin** auprès des **associations** et **clubs sportifs** du village pour donner une **saveur festive** le jour du marché hebdomadaire. Ce pari pour que la vie continue et perdure avec ce lien social et naturel qui caractérise tout un chacun, a été un **franc succès** tout au long de l'été à l'heure des emplettes du début du week-end. Au bout de l'allée, **les papilles se sont régalingées** des plats de ventrèches, d'œufs au plat, de saucisses de sanglier grillées, de daube de taureau et de bien d'autres produits locaux préparés au fil des semaines par les bénévoles de **Nord Béarn 15**, du **Club Taurin**, du **Tennis Club**, des **Verts Luysants**, du **Comité des Fêtes**, de la **Croix Rouge**, du **Rallye des Collines** et de la **Société de Chasse**. Et la **Fanfa'Lyre** aura eu le privilège de clôturer de manière originale ces rendez-vous qui ont égayé les marchés durant les mois de juillet, d'août et de septembre.

A cette occasion et pour la dernière de la saison, en plus de proposer des « **platos combinados** » à partager entre **copains**, les **musiciens arzacquois** se sont produits sur la **place de la République**.

Ravis de l'engouement qu'a suscité ce moment original grâce à l'implication des associations et clubs sportifs tout au long de l'été, nous souhaitons **remercier chaleureusement** tous les acteurs qui ont offert de la **joie** et de l'**amitié** à tous les villageois, promeneurs et touristes qui garderont un **beau souvenir** des samedis matins de l'été 2020 en espérant qu'un nouvel épisode culinaire amical s'écrira dès cette année et les suivantes.



OCTOBRE ROSE



La **municipalité d'Arzacq-Arraziguet** avait décidé de **sensibiliser** et **solliciter** la population sur une cause différente et d'inscrire Arzacq dans les **manifestations d'Octobre Rose** pour la prévention et la **lutte contre le cancer du sein** en particulier. C'était l'occasion de donner de la **couleur** à notre cher village et de garder à l'idée que la **solidarité** doit être constante.

Le Samedi **24 Octobre de 9h à 12h**, les élus avaient organisé sur le **marché** une petite **manifestation** avec la **CPAM**, la **Ligue contre le cancer**, un **médecin du centre de santé d'Arzacq**, le **Contrat Local de Santé Est Béarn** et le **Centre de Dépistage** pour parler **prévention** et **sensibiliser au dépistage**. Grâce à la **présence de ces professionnels, informations, documentations et conseils** devaient être échangés.

Un **stand de tee-shirts, bandeaux, tote-bags et objets roses** devait être tenu et **La Fanfalyre** devait animer ce moment souhaité **festif** tout en respectant bien évidemment les **gestes barrières**.

Dans la semaine qui a précédé, les **commerçants Arzacquois** se sont mis aux **couleurs** et des **urnes pour récolter des fonds** ont été déposées chez certains d'entre eux : salons de coiffure, salon de beauté, pharmacie, parapharmacie, maison de la presse, boulangerie, épicerie, supermarché, matériaux. Avec l'aide des **associations locales**, des **petits déjeuners** composés d'oeufs, ventrèche, fromage devaient être servis sur le **marché le samedi matin**.

Mais une fois encore, la situation sanitaire n'a pas permis de mettre en place ce temps d'échanges et de partage.

Annulée en dernière minute, cette manifestation a été remplacée par un **café participatif offert** devant la mairie le **samedi matin**.

Le perron de la mairie, **tout de rose vêtu**, grâce au **concours** de l'équipe et des **enfants de l'accueil de loisirs** qui ont confectionné un magnifique **arbre à vœux**, a accueilli les **généreux donateurs**.

Les urnes dans les commerces et à la mairie ont quand même permis de récolter **658€**. L'intégralité des recettes a été **reversé** à la **Ligue contre le cancer**.



TÉLÉTHON ET COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE



La **collecte** au bénéfice de la **banque alimentaire** a remporté un **vif succès** et plus encore cette année que les années précédentes. Il y a eu **1427 kgs de denrées alimentaires** et autres produits contre 1100 kgs en 2019 et 1404 kgs en 2018.

Merci donc à tous les **généreux donateurs** et à tous pour votre **implication** à cette action qui va dans le bon sens pour **traverser cette période difficile**.

La solidarité est plus nécessaire que jamais !

En complément, le **Samedi 5 décembre 2020** crise sanitaire oblige, les **animations**, les **ventes de pâtisserie** par la **maison de retraite**, les **merveilles** élaborées par le **Club «Toustem berds»**, le **lavage des voitures** par les **Sapeurs Pompiers**, le **tour des villages** de l'ex canton par les **cyclos du club d'Arzacq** n'ont pas eu lieu.

La cause reste toutefois **majeure et d'actualité**, et les **dons sont toujours les bienvenus**. La traditionnelle **Urne** à disposition des généreux donateurs était installée **devant la mairie** autour d'un **petit café ou thé participatif** organisé par le **conseil municipal**. Votre générosité a permis de **récolter 2512€**.



Depuis ce printemps 2020, le fonctionnement de l'école d'Arzacq a connu de **multiples chamboulements**. Comme partout en France dès la fin du premier confinement, l'accueil des enfants en milieu scolaire été une **priorité** pour nos dirigeants. Malgré toutes les incertitudes que l'on a tous pu légitimement avoir à ce moment là, vos élus, l'ensemble des agents municipaux et l'équipe enseignante ont œuvré pour mettre en application les différents **protocoles sanitaires** imposés par le **Ministère de l'éducation nationale**.

Durant les mois de Mai et Juin, quasiment à chaque semaine, un nouveau protocole à mettre en œuvre et à faire appliquer. Il a fallu modifier à chaque fois la disposition des classes et l'**adapter** à un effectif d'élèves variable. Chaque jour, nous avons pu compter sur nos **agents municipaux** qui ont tous **répondu présents** dans ces moments particuliers où ils ont dû modifier au jour le jour, non seulement leurs emplois du temps mais aussi leurs **fonctions** au sein de l'**établissement scolaire**.



Pour la **sécurité de nos enfants**, de **multiple protocoles de désinfection** des locaux ont été appliqués par nos agents **avant, pendant et après** les cours .

A chaque fois nous avons réussi à assurer les temps de garderie pour permettre aux parents de reprendre leur travail dans les **meilleures conditions**.

Fin juin, il a fallu se résoudre à laisser **Martine Vivelespérance** partir pour une retraite bien méritée et c'est désormais **Guadalupe Freger** qui a pris son poste.

Plus que jamais l'arrivée des grandes vacances ont été, il faut l'avouer, un soulagement pour tout le monde.

Pour autant, les **travaux annuels** ont été effectués dès le début du mois de **juillet** avec le **nettoyage du sol au plafond** de chaque classe et les diverses **réparations** des meubles et locaux...

La rentrée de septembre fut marquée par la fermeture d'une classe en élémentaire mais avec un effectif de 43 petits en maternelle pour deux instituteurs et 95 enfants en élémentaire pour 4 instituteurs ; les effectifs par classe restent raisonnables.

Cette rentrée, c'est aussi l'adoption d'un **nouveau protocole sanitaire** tout autant chronophage pour nos agents qui ont pu compter sur le redéploiement de leurs collègues du **centre d'accueil** pour assumer chaque tâche du protocole. Pour les enfants, c'est le **port du masque obligatoire** pour les **plus de 6 ans** qu'il a fallu mettre en place, une mesure polémique mais plutôt **bien acceptée** par nos enfants.

Pour **tourner la page** de cette **année 2020**, le conseil municipal a eu à cœur d'organiser dans le respect de toutes les mesures sanitaires le traditionnel **spectacle de Noël** pour chaque classe, ainsi que le **gôter de fin d'année** sans oublier la venue du **père Noël** en personne et la distribution de cadeaux ; pour la plus **grande joie des enfants** qui l'ont bien mérité !

DÉPART À LA RETRAITE DE MARTINE



BONNE RETRAITE MARTINE !

Jean-Pierre Crabos, Maire d'Arzacq et **Henri Fam** son prédécesseur, se sont retrouvés avec le conseil municipal pour fêter comme il se doit le **départ à la retraite de Martine Vive-Lespérance**. Dans leurs discours respectifs, Jean-Pierre et Henri ont retracé le parcours de Martine, s'attachant à souligner le **sourire** et l'**enthousiasme** qui la caractérisent, ses **qualités relationnelles** et son **professionnalisme** durant les **27 ans** où elle a accueilli et **encadré les enfants de l'école primaire**, accompagné de manière efficace et discrète les professeurs tout en coordonnant l'ensemble des agents municipaux lors des services de **garderie**, de **cantine** et d'**entretien des locaux scolaires**.

La toute jeune retraitée en a profité pour prendre la parole et exprimer le **bonheur** qu'elle a eu de travailler aux côtés de tous ses **collègues** non sans une émotion palpable dans la voix et un pincement au cœur de dire au revoir aux **enfants** qu'elle a côtoyés tout au long de ses années au sein de l'effectif de la mairie. Connaissant le dynamisme de Martine, les élus et le personnel communal réunis pour l'occasion, lui ont souhaité :

une belle et longue retraite active tout en se préservant de jolies plages de vie avec son mari Jean-Paul

ACCUEIL LOISIRS

LA FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EN 2019	HIVER DU 24/2 AU 6/03	ÉTÉ DU 6/07 AU 28/08	AUTOMNE DU 21/10 AU 31/10	MERCREDIS PÉRISCOLAIRES DU 9/1 AU 16/12
Nombres de jours d'ouverture	10	38	10	26
Nombres d'enfants inscrits	47	79	57	60
Enfants de moins de 6 ans	17	30	20	24
Enfants de plus de 6 ans	30	49	37	36



L'ÉQUIPE 2019

Directrice :

Sandra Lassalette

Animatrices issues du Personnel

Communal :

Hélène Vignau
Céline Dugachard
Maria Trémoulet

Animatrice garderie :

Sandrine Dufau

Animateurs/trices personnels saisonniers :

Marion Darrigrand
Manon Cassou-Lalanne
Margaux Daugène
Baptiste Lalaude
Laure Pallas
Clarisse Lecomte
Alexandra Hazard
Marie Coulon
Aly BadaraBadara

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Des permanences ont lieu tous les **mardis** et **jeudis**, de **9h00 à 12h00**, au bureau du **Centre de Loisirs**.
Pour toutes demandes d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ centredeloisirs@arzacq.com

☎ 05.59.04.46.38



Désormais, le règlement **ALSH** s'applique à la lettre, et pour assurer une place à votre enfant, il vous faut **respecter scrupuleusement les délais d'inscriptions** ou d'annulations : **le vendredi qui précède les mercredis périscolaires d'inscription / les 3 jours francs ouvrés** (donc hors week-end et jours fériés), pour les vacances scolaires.

Les turbulences de cette année, si particulière, n'ont pas entaché la **bonne humeur** et le **dynamisme** qui règnent au **Centre de Loisirs** !

Après un début d'année et des vacances d'hiver prometteurs, le monde s'est brusquement arrêté ! Le **premier confinement**, à cheval sur les vacances de printemps, nous a contraints à **réduire l'accueil du public**, autorisant l'accès, uniquement, aux **enfants** des personnels mobilisés par la crise. Progressivement, les **portes se sont rouvertes**. La session d'été, soumise à une succession de **protocoles sanitaires**, nous a cependant obligé à **limiter le nombre d'enfants accueillis**, afin de respecter la distanciation. Les grandes sorties en bus, l'organisation d'un camp, habituellement réservées à cette période de l'année, ont été impossibles.

Nous souhaitons **remercier vivement les familles** : toutes ont exprimé, en amont et avec une grande **honnêteté**, leurs **réels besoins** ou leur **souplesse organisationnelle**, ce qui nous a permis de **répondre à l'intégralité des demandes d'inscriptions** de ces vacances d'été !

Les **équipes d'animation**, les **intervenants extérieurs**, l'équipe du **Centre d'Accueil**, où nous prenons nos repas, ont fait preuve de belles qualités d'**adaptation** et ont permis de maintenir l'**ambiance conviviale** du séjour : des journées animées par **Vertikal'animation** avec son rocher mobile d'**escalade** et ses **slacklines**, des ateliers base-ball avec les **Rockies de Billère**, du **Qi Gong** avec Nadine Strube, des journées de pleine nature ponctuées d'**activités de découverte**, des sorties **vélo** et **randonnée pédestres**, des **jeux d'eau**, des **olympiades**, des **chasses au trésor**, des **rallyes**, des **ateliers scientifiques**, de la **cuisine**, du **théâtre**... et la douceur de l'été qui nous a permis d'offrir aux enfants de nombreuses séances à la **piscine** d'Arzacq, heureusement ouverte l'après-midi.



Afin de compenser les privations du premier confinement et de répondre aux besoins des familles, les élus ont décidé d'**ouvrir la structure** sur l'intégralité des vacances d'été, soit les huit semaines.

Depuis la rentrée de septembre, **les demandes d'inscriptions explosent**. Les effectifs des **mercredis périscolaires** et leurs formules en **demi-journées** ont presque doublé et les vacances de la Toussaint n'ont pas connu une telle fréquentation depuis 2012. Cette émulation, révélatrice d'un **besoin des familles**, nous a parfois obligé à refuser des inscriptions : la limite d'accueil et des personnels mobilisés était atteinte.



Les vacances de la Toussaint, ponctuées par la très festive **journée d'Halloween**, ont attiré de nombreux enfants. Nous en avons aussi profité pour organiser notre unique sortie de l'année, sur le site d'Equicie « **Caval Eden** », à Boueilh Boueilho Lasque. Loin des « traditionnels » apprentissages équestres, **Pauline Laplace** et son équipe, avec **douceur** et **patience**, ont **sensibilisé** les enfants à une autre façon de considérer l'animal : le découvrir, le comprendre, interagir avec lui, afin de créer une **relation harmonieuse entre deux partenaires**. Les enfants, calmes et attentifs, ont participé à différents ateliers : **observation** et **apport de connaissances**, de « **décodage** » de l'animal au milieu des **chevaux en liberté**, **brossage**, **pansement** pour des **interactions tactiles**, **travail à pieds et à la voix**, sur des petits parcours en manège, ... Une magnifique journée d'expériences sensibles, dans un cadre enchanteur, que nous espérons vivement reconduire en 2021 !

Enfin, cette année s'est achevée, avec l'**excellent repas de Noël**, préparé, avec **générosité**, par **Blandine**, **Lise** et **Didier**, les agents du **Centre d'Accueil** : décoration de la salle, apéritif et repas pantagruélique. **Les enfants ont mangé comme des ogres** !

LA BIBLIOTHÈQUE

PREMIÈRE PHASE DU CONFINEMENT

COMMENT CELA A MARCHÉ ?

La Bibliothèque a dû **fermer ses portes le 16 mars 2020**.

A partir du mardi 19 mai pour la **réouverture partielle de la bibliothèque** un **système de drive** a été mis en place pour le retrait de documents.

- **Réservation des documents par mail ou par téléphone.**

Les bibliothécaires préparaient une sélection en fonction des demandes et des goûts, ou bien une pochette surprise pouvait être empruntée.

- **Prise de RDV**

Retrait des documents sur RDV le mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.

Pour les documents à rendre, la boîte retour pouvait être utilisée ou bien les déposer lors du retrait de la commande.



La bibliothèque d'ARZACQ a **ouvert de nouveau ses portes** au public, à partir du **mardi 23 juin** ! C'était un retour « **presque à la normale** » avec toujours quelques **consignes à respecter**, pour la santé de tous :

-  Port du masque obligatoire.
-  Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée.
-  Nombre de personnes limité (5 usagers maximum).
-  Durée limitée : 40 minutes maximum.
-  Pas de consultation sur place.
-  Respect du sens de circulation et des distances physiques.

DEUXIÈME PHASE DU CONFINEMENT

Suite aux dernières décisions du Gouvernement du **29 Octobre 2020** la bibliothèque d'Arzacq a été **de nouveau fermée** jusqu'au 28 novembre 2020.

Le **drive** a été de nouveau de rigueur comme pour la 1ère phase à compter du **3 novembre** ; même procédure sans oublier l'**attestation adaptée** à ce **retrait de commande** et le **port obligatoire du masque**.

Vous avez été nombreux à profiter du Drive et nous vous en remercions !

Ce service va perdurer, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque d'Arzacq si vous souhaitez continuer avec cette formule :

 bibliotheque@arzacq.com

 05.59.04.43.63

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 2020



NAISSANCES

BELLEHIGUE Gabrielle, Laurence *13 janvier 2020*

SIRA Mathias, Junior *23 janvier 2020*

LARMANDIEU Clémence, Marie, Véronique *29 avril 2020*

ROBERT CASSAGNE Anna, Cécile *18 août 2020*

MONCADE Lily-Rose *17 septembre 2020*

ROTGE Agathe *14 octobre 2020*

ALSINET Liam, Patrice *3 novembre 2020*

BEZIAN Hoani, Ezio *9 novembre 2020*



MARIAGES

BASTA-LACABANNE Philippe, Roger et LESCOUZÈRES Marie-Claude *07 mars 2020*

BASTA-LACABANNE Guillaume, Gilbert et DE FREITAS Graziella *25 juillet 2020*

DUBOSCQ David, Mathieu et BALADHÈRE Lisa, Anne, Jeanne *1er août 2020*

OGER Guillaume, Pierre, Henri et LABARTHE Marine *8 août 2020*

COTTARD Alexandre et MARIETTE Ornella, *29 août 2020*



DÉCÈS

CASTAGNET Louis, Robert *2 janvier 2020*

LARQUÉ Germaine veuve BÉZIAN *20 janvier 2020*

PONDICQ-CASSOU Justine, Jeanne, Gisèle *2 février 2020*

SOULAGNET Jeanne, Marthe veuve MOUSSOU *21 février 2020*

DARTHOS Renée veuve HOURCADE *08 mars 2020*

LANAPATS Pierrette, Félicie veuve GABARRA *29 mars 2020*

BOYER Andrée, Lucienne, Madeleine veuve ROBERT *06 avril 2020*

LE GRILL Adrienne, Marguerite *07 avril 2020*

COUCURET Pierre, Fernand *14 mai 2020*

LALANNE Jean, Albert *27 mai 2020*

LOUIS Marcel, Paul *08 juin 2020*

CAUBET Pierre, François *13 juillet 2020*

DARRIGRAND Edouard, Jean, Baptiste *22 juillet 2020*

MARIANNE-JAUDOU Marie Marguerite *27 septembre 2020*

BORDES Clémence, Marie, Jeanne veuve GRANDIS *27 octobre 2020*

CLAVÉ André, Michel *26 octobre 2020*

CARRÈRE Odette, Marie veuve MICHOU *29 octobre 2020*

SARRAMIA Geneviève, Lucienne, Sylvie *8 novembre 2020*

BIAU Gérard, Pierre, Georges *04 décembre 2020*

DE JESUS Rosa da Anunciação veuve DE SOUSA *05 décembre 2020*

LAUGA-TUROUNET Paul Joseph *15 décembre 2020*

SALLES André François *19 décembre 2020*

WALTER Suzanne *22 décembre 2020*

LAPEDAGNE Yvonne Eugénie, veuve DESCLAUX *23 décembre 2020*

LASPOUMADERES dit COLLONGUES Henri *25 décembre 2020*

LAPEYRE Léon Germain Gérard *26 décembre 2020*

SILVEIRO Conceição do carmo, veuve BROUSSÉ *27 décembre 2020*

HOMMAGE À DES FIGURES ASSOCIATIVES

ANDRÉ OMÉNAT - FERNAND COUCURET

Edouard Darrigrand (2ème
rang au centre)



Ils s'appelaient **Edouard** et **Fernand**. Deux **figures arzacquoises** bien connus du grand public. Nous tenions à saluer leur **éternel dévouement** à Arzacq en leur **dédiant ce bulletin**. Durant de nombreuses années, ils ont contribué à **promouvoir** et faire **grandir Arzacq** à travers les **instances administratives** et **associatives**. Nous aurons une pensée émue pour **Edouard** la prochaine fois que la PUERTA GRANDE raisonnera dans les **arènes**.

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès d'**André OMENAT**, **président au grand cœur** de Nord Béarn XV durant de nombreuses années. Il a su porter haut les **couleurs bleu blanc rouge** avec les **co-présidents** et les **dirigeants** avec qui il a su travailler.

Gardons en souvenirs tous les **bons moments passés** à ses côtés, sa **droiture** et son **amour** pour le **monde associatif**.



ARZACQ PETITE VILLE DE DEMAIN

Arzacq-Arraziguet fait partie des **16 communes béarnaises** et **4 communes basques** qui ont été sélectionnées par l'Etat pour bénéficier du programme de relance «**Petites villes de demain**».

Si les petites villes font face à de **nombreuses difficultés**, «elles sont également un lieu d'**innovations** et ont démontré durant la crise sanitaire de la COVID-19 leur **attractivité**, leur **capacité à inventer** des modalités de vie et à **créer** de la **valeur**», analyse la préfecture des **Pyrénées-Atlantiques**. Une réalité illustrée par exemple à Arudy en Béarn où plusieurs commerces se sont créés en quelques mois dans le centre-bourg.

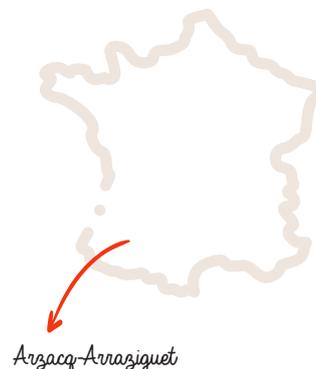
Dans le cadre du plan de relance national, le programme « **Petites villes de demain** » est **lancé dans le 64**. Avec deux piliers, explique la préfecture : la **transition écologique** et la **résilience**.

Ce programme « vise à offrir aux élus des communes de **moins de 20 000 habitants**, exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de **revitalisation** ».

Une initiative qui se veut «complémentaire» de, notamment, celle portée par le **Conseil régional** sur la revitalisation des **centres bourgs**.

Le déploiement du programme « Petites villes de demain » dans les Pyrénées-Atlantiques concerne **8 EPCI** (Établissement Public de **Coopération Intercommunale**) rassemblant **20 communes dont Arzacq-Arraziguet**.

Début 2021, les 8 EPCI et les centralités lauréates seront réunis sous la présidence du **préfet** pour présenter les **modalités du programme** et sa mise en œuvre», annonce la **préfecture des Pyrénées-Atlantiques**.



UN GESTE POUR NOS AÎNÉS



Pas de repas pour les aînés, mais un **cadeau de fin d'année**.

En raison de la **crise sanitaire** liée au Covid-19, de l'évolution incertaine de la pandémie et des préconisations strictes de l'Etat pour les manifestations en milieu clos, le conseil d'**administration du CCAS** (Centre **Communal d'Action Sociale**) a jugé prudent de **ne pas maintenir le traditionnel repas des aînés**.

Néanmoins pour ne pas les oublier pendant cette période de fêtes, un cadeau a été offert et distribué par l'équipe communale aux habitants de la commune de **plus de 65 ans**.

CRÉATION D'UN GUIDE PRATIQUE DESTINÉ À L'ENSEMBLE DES ARZACQUOIS



*Cette sortie est prévue sur le
en semestre 2021*

POURQUOI, ET À QUOI PEUT-IL SERVIR ?

Tout d'abord ce guide est à destination des personnes qui **habitent notre commune** depuis peu de temps et qui ont besoin de connaître l'ensemble des **services** et des **activités** proposés sur le **territoire**.

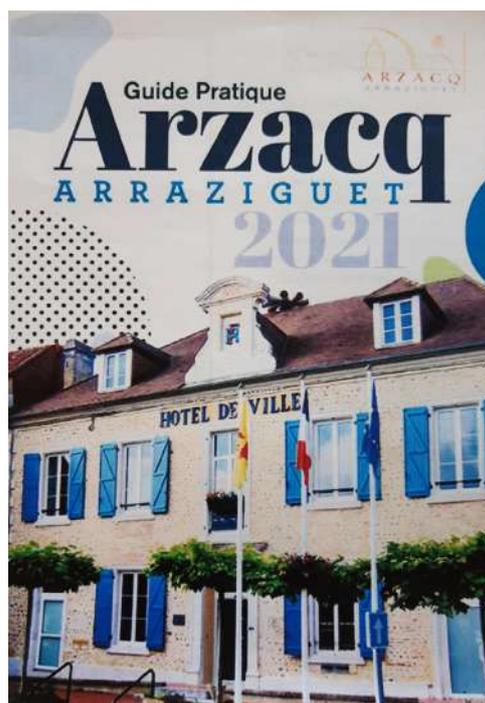
Ensuite pour les **Arzacquois plus établis**, ce guide veut leur apporter une énumération des **intervenants** la plus précise et la plus à jour possible.

Il est réalisé pour les habitants de la **commune**, il l'est aussi pour tous ceux qui, utilisent les services et, qui habitent les **communes avoisinantes** du territoire et des **landes**.

Il recensera tous les **équipements municipaux** ainsi que tous les **contacts utiles** pour **faciliter votre quotidien** tout au long de l'année. Articulé en **rubriques thématiques**, le guide de notre village sera un outil d'**information indispensable** pour toute personne souhaitant mieux **connaître ARZACQ-ARRAZIGUET** ou qui recherche des informations dans le cadre de ses **démarches**.

Ce guide sera également **éco-conçu**. Son impression sera effectuée sur du **papier recyclé** et s'inscrit dans nos exigences en matière de **développement durable**.

En complément de ce guide n'hésitez pas à consulter notre **page facebook «solidaires pour Arzacq»** qui vous informe de l'**actualité de la commune** en temps réel.



ARZACQ FACE À LA COVID-19

L'ARRIBET- ADMR - CENTRE DE SANTÉ - INFIRMIÈRES LIBÉRALES - FACE AU COVID-19

Depuis le début de la **crise sanitaire**, tous les professionnels de l'**association l'Arribet, de l'ADMR du Corps Médical, des Infirmières Libérales** ont fait preuve d'un **courage** et d'un **engagement à toute épreuve**.

En effet, ces difficultés ont été nombreuses tant pour **organiser la garde des enfants**, que la crainte de **contracter** et de **propager le virus** au sein de la **famille**.

Il a fallu pour la plupart des professionnels **modifier leur organisation** au regard des **nouveaux protocoles**, apprendre à travailler avec du **matériel de protection**, parfois **inconfortable**, mais ô combien **nécessaire à la protection** des personnes accompagnées.

Enfin un **service de qualité** a été maintenu malgré un **effectif réduit** au sein de certains services.



L'Arribet, depuis le début de l'épidémie a **anticipé les directives gouvernementales** afin de **protéger les résidents**. De manière chronologique, la **distanciation sociale** a été prônée dès les prémices de la crise. Puis les **visites** ont été **limitées** ensuite interdites et actuellement sur RDV tout en **respectant les règles d'hygiène** et le **port du masque obligatoire**.



Le Centre de Santé a dû **s'organiser** pour faire face à ce **nouveau virus** : mise en place du **matériel de protection**, réorganisation des consultations et des bureaux. De plus, une **stagiaire aide-soignante** et une **infirmière** sont venues en renfort.

En partenariat avec la commune, le **Centre de santé** avait délocalisé un local à la salle des **associations du foyer rural** pour accueillir les patients présentant les **symptômes du COVID-19**.

La mise en place de **matériel de protection** n'aurait pu être possible sans les nombreux **dons des particuliers**, des **collectivités territoriales**, des entreprises dont l'ARRIBET a été destinataire ainsi que le **corps médical**, les **infirmières libérales**.

MERCI A TOUS LES GÉNÉREUX DONATEURS.

UN DRIVE TESTS COVID-19 À ARZACQ-ARRAZIGUET



En accord avec l'**Agence régionale de santé** et en partenariat avec la **Mairie d'Arzacq**, l'**association l'Arribet** assure des **dépistages de Covid-19** auprès de la population. Une équipe de **deux infirmières diplômées d'État** et formées à cet effet, **Pascale Lannux** et **Elisabeth Dulau** ont commencé des prélèvements à partir du **lundi 31 août**.

Cette action se déroula sur l'ensemble du mois de **septembre**, en formule « **drive** » devant le **Foyer Communal** de la commune et depuis le mois d'**octobre** et encore à ce jour à la maison l'**Estanquet**.

Tous les **matins de 9h à 11h**, c'était le même rituel avec sa **file d'attente incessante** jusqu'au prélèvement pour savoir si l'on est positif asymptomatique ou non, ou négatif. Le résultat de la **sérologie** était connu sous **72 heures grâce à un SMS** envoyé par le **laboratoire BioPyrénées**. Ce délai était plus au moins long selon les périodes étant donné le nombre de personnes demandant à être testées qui augmentait de jour en jour... La patience était donc de mise.



Les **blouses blanches**, qui pour une fois sont habillées tout en **bleu foncé**, dans une **combinaison** prévue à cet effet, testaient une **soixantaine de demandes** par jour, auxquelles il fallait ajouter les **dépistages à domicile** pour les **personnes âgées** et celles qui ne pouvait pas se déplacer pour de multiples raisons valables. **Pascale Lannux**, responsable du **SSIAD d'Arzacq**, précise que ce dispositif **continuera pendant quelques mois**.

HOMMAGE AUX SERVICES DE SANTÉ, ET AUX AUTRES



Vous qui chaque jour travaillez tous ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour donner l'espoir là où règne le désespoir chaque jour et ce malgré la fatigue vous vous battez avec forces et avec votre coeur !

Pour tout le personnel soignant confondu et les services de réanimation qui sont sous tension.

On ne peut que vous rendre hommage en saluant votre courage

Bravo au service médical où tous les personnels sont des modèles,

Mais qui est mis à mal par cette épidémie.

On vous doit le respect d'être en première ligne pour sauver nos vies

Nous mesurons le travail déjà fait ce qui vous rend encore plus digne

Cet hommage aux services de santé est tellement mérité.

Nous demandons à tous d'être comme eux, dignes en appliquant strictement les consignes

Cela ne pourra qu'aider le service de santé qui en a bien besoin en ce moment.

Nous voudrions aussi rendre hommage et saluer les pompiers, ambulanciers, les auxiliaires de vie et autres métiers et toutes les personnes concernées

Pour que la vie puisse continuer.

Bravo vraiment à vous, soutien et force, vous êtes plus que des héros.

Et merci pour tout.



Vos élus sur le terrain de toutes les solidarités. **Cinq membres du Conseil municipal** appartenant à la commission sociale travaillent sur toutes les questions liées à la **solidarité** et à la **jeunesse**. Le **champ d'action** est vaste.

Vous rencontrez une **difficulté économique, familiale, de logement, de santé ou d'insertion** ? Cette commission du Conseil municipal peut vous **aider**, vous **orienter** vers des **partenaires**, ou mettre en place des **mesures spécifiques**.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL



Dans le cadre de la **prévention de risques** exceptionnels (pandémie, canicule, intempérie, grand froid, ...), notre mairie est tenue d'instituer un **registre nominatif confidentiel de personnes âgées, vulnérables et/ou isolées de plus de 65 ans**, ou de **plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** et de **personnes adultes handicapées vivant à domicile**.

Le contexte actuel nous a démontré la nécessité d'un tel service permettant d'**épauler nos administrés** et, le cas échéant de cibler l'**intervention des services sanitaires et sociaux adaptés**. Le **Centre Communal d'Action Sociale d'Arzacq** assure en ce sens un **contact téléphonique régulier** afin de venir en aide si cela est nécessaire.

Aussi, **si vous vous sentez concernés par ce dispositif**, nous vous encourageons à vous **inscrire** en remplissant le **formulaire d'inscription** qui vous a été **adressé fin juin**, ou **demandez un exemplaire à la mairie**, et le **retourner** soit par **mail à contact@arzacq.com** soit par **courrier** à l'adresse suivante :
Mairie - 13, place de la République - 64410 ARZACQARRAZIGUET.

L'inscription à ce registre est bien entendu **facultative** et nécessite une **démarche volontaire** qui peut être faite par **vous-même** mais aussi par votre **famille**, votre **médecin**, votre **entourage**, vos **voisins**, vos **amis**.... Les **données collectées** (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc....) restent **confidentielles** et ne seront utilisées qu'en période de **crise exceptionnelle**.

Le **CCAS** se tient à votre **entière disposition**, n'hésitez pas à contacter ce service pour toute **information** dont vous aurez besoin.

DON SOLIDAIRE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Lors du **confinement**, il est apparu que les **personnes en difficultés** étaient encore plus **fortement touchées** par les **crises sanitaires et sociales**. Aussi, les **élus** (le Président et les vice-présidents) de la **Communauté de communes des Luys en Béarn** ont décidé de **reverser une partie** de leurs **indemnités** à **4 associations nationales de solidarité** qui ont une antenne sur notre **territoire**, afin de pouvoir apporter une aide aux personnes les plus **vulnérables touchées** par la crise COVID.

Ce fonds de solidarité a permis de verser :

1 350€

au **Secours Catholique** des Pays de l'Adour (au bénéfice de ses antennes à Arzacq-Arraziguet et Serres-Castet)

1 350€

au **Secours Populaire** – fédération du Béarn (au bénéfice de son antenne à Thèze)

1 350€

à la **Croix Rouge** – unité locale de Pau (au bénéfice de ses antennes à Arzacq-Arraziguet et Garlin)

1 350€

au **Restos du Cœur** des Pyrénées-Atlantiques (au bénéfice de son antenne à Garlin)



*Rencontre
le 8 juillet
à la mairie
d'Arzacq*

Tour à tour, les élus présents à cette cérémonie ont rappelé le **rôle majeur** tenu par les **associations** et leurs **bénévoles** qui ne comptent pas leurs heures et les ont **remercié** quand à leur **investissement** pour épauler les **personnes nécessiteuses**, en **situations parfois précaires**.

Francis Foubet, responsable de l'antenne de la **Banque Alimentaire d'Arzacq** a remercié les élus, tout en rappelant que leur présence témoignait l'intérêt qu'ils portent à l'association et que c'était un **réel soutien**.

Les **remerciements** ont été réitérés bien entendu à tous les **bénévoles** qui sont **restés présents** pendant cette période particulière et mis à l'honneur, également, **Mme Lefort**, responsable du **Carrefour Contact**, **précieuse partenaire** pour l'association.

Un **petit goûter** a clôturé ce **moment convivial**.

MERCI A TOUS

UN CHALET À LA MONTAGNE

L'association **Saint-Pierre** d'Arzacq-Arraziguet est propriétaire depuis plus de **40 ans** d'un chalet, situé dans le magnifique cadre du **cirque de Lescun**.

Il s'agissait à l'origine, lors de son acquisition, d'une **ancienne bergerie**, située sur un terrain de 12000m², destinée à accueillir des **camp de vacances** pour les **enfants** du secteur d'Arzacq.

Pour ce faire, des **travaux** ont été réalisés, mais après de nombreuses années de fonctionnement, le site est peu à peu tombé dans l'oubli, et n'a survécu que grâce à l'action de **bénévoles** exemplaires, qui courageusement en **assuraient l'entretien**.



Depuis 4 ans, l'association a entrepris une **rénovation du chalet**, afin de le rendre plus **accueillant** et **fonctionnel**, ceci dans le but d'en faire bénéficier pour de **cours séjours**, les habitants du secteur d'Arzacq. Ce projet a déclenché un **véritable engouement**.

De nombreux **bénévoles** ont accepté de s'investir dans la **réalisation de ces travaux**. A ce jour, le chalet permet d'**accueillir** dans de bonnes conditions, soit des **familles**, soit des groupes n'excédant pas **15 personnes**. Et cela pour **1 jour**, un **week-end** ou bien un **séjour prolongé**.

Les conditions de **réservation** sont **simplifiées au maximum**. Il suffit d'**adhérer** à l'association **Saint Pierre** et d'honorer une **participation modique** journalière destinée à couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien (électricité, eau, assurance, taxes, ...) tout en s'engageant à **respecter** le bien et à le **nettoyer** à la fin du séjour.

Été comme hiver, le site est un **véritable joyau**, ouvert aux amoureux de **montagne** et de **nature**, aux personnes recherchant un endroit **paisible** ou simplement aux familles à la recherche d'**espace pour les enfants**.



Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la paroisse au 05.59.04.44.80.

LA FANFALYRE A SORTI SON PREMIER CD !

Il fallait bien plus que la grisaille de ce premier samedi d'automne pour dissuader les passants de goûter aux **petits-déjeuners** préparés par la **Lyre Arzacquoise** sous les arcades de la **place de la République**, répondant ainsi à l'initiative de la **municipalité**.

Dans le respect des **gestes barrières**, pendant que plusieurs **musiciens** s'activaient aux fourneaux, d'autres pouvaient interpréter et faire la **promotion des morceaux** enregistrés sur le CD « **Dièse** » lancé le même jour.

Au rythme de **France Gall**, de reprises cultes de la **pop-culture** ou encore de tubes de ces dernières années, la **FanfaLyre** (formation fanfare de la Lyre Arzacquoise) donnait un air de liesse au marché arzacquois et **égayait la matinée** des convives et des spectateurs de passage. Quelques produits dérivés faisaient également sensation, comme des **totebags** (sacs en toile) à l'effigie de l'**album** ou encore de **belles casquettes** aux couleurs de la FanfaLyre.

EN VENTE CHEZ LES COMMERÇANTS

Tarif CD « Dièse » :

6€



Que les absents se rassurent, les CD sont désormais **en vente** à la **Maison de la Presse** (chez Salles), à la **Maison du Jambon de Bayonne** et dans les magasins **L'Art des Notes** d'Arzacq et de Pau. CD et produits dérivés peuvent aussi être demandés directement auprès de l'**association musicale arzacquoise** par **mail** (lyrearzacquoise@gmail.com) ou sur **Facebook** !

Après ce **lancement réussi**, les musiciens de la **Lyre Arzacquoise** ont désormais le regard tourné vers leur prochaine échéance de fin d'année, la **Sainte-Cécile**, espérant que les conditions sanitaires du moment permettront sa bonne tenue.



UN CONFINEMENT RYTHMÉ POUR ÉMUSICAA



CONCERT DES JEUNES TALENTS D'ÉMUSICAA SOUS LA DIRECTION DE FLORIAN MARTIN.

Nombreuses sont les **interprétations musicales** durant le confinement, mais celle des élèves d'Émusicaa en vaut le détour. En effet, ces jeunes musiciens ont entre **2 et 6 ans** de pratique **instrumentale** et le résultat est à la **hauteur de leur talent** ! Malgré les deux mois et demi sans cours collectif, l'ensemble des **apprentis musiciens**, sous la houlette de leurs professeurs, ont adhéré à ce magnifique projet **répété seuls chez eux** pour au final offrir ce **beau moment musical** que nous pouvons écouter sur la chaîne **Youtube**... N'hésitez pas à aller écouter leurs **prouesses**.

Emusicaa se **développe et grandit** d'année en année, et cette vidéo montre bien l'**implication** et l'**application** des **élèves** mais également le **dynamisme** des **professeurs** à l'initiative de ce projet. Cette émulation ne s'est pas arrêtée là. Malgré un **contexte sanitaire** qui a mis à mal l'organisation de leur **concert d'automne**, les jeunes pousses d'ÉMUSICAA ont tout de même tenu à **organiser un show case privé** pour leur entourage afin d'interpréter leur répertoire pour le plus grand **bonheur** des spectateurs présents et réunis **Place du Marcadieu**.



Voici le lien pour voir et écouter « Crazy in love » (crazy in love cover emusicaa ou <https://www.youtube.com/watch?v=cq8PmqrZyLY>).

BORNE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE

Le **pèlerin** ou le **randonneur** qui emprunte le **GR65** ou **voie du Puy**, ne regarde pas tout le temps le bout de ses souliers ; tout au long du chemin, il observe son environnement et cherche à se fabriquer chaque jour **un souvenir, attentif aux particularités** des lieux traversés. A Arzacq, le regard est attiré par les **panneaux humoristiques** de Frédéric, par l'**Arbre du Pèlerin** à la **sortie de la commune**. Depuis peu, une **borne** accueille les marcheurs à l'**entrée du village**. Ce projet a été conçu par la **municipalité** et l'**office du tourisme**, puis les **agents des services techniques départementaux** ont coulé la borne. **Noël Mouret, artisan peintre** retraité, a passé la couleur sur l'ouvrage, puis a tracé **lettres et chiffres**, avant de décorer la **coquille Saint-Jacques incrustée dans le béton**. Les pessimistes pourront se dire en passant devant la borne «**Encore 911kms !!!**», les optimistes déclareront: «**Il n'y a plus que 911 kms**»



VISITE DE LA BASTIDE

Durant l'été, **Gilbert Cabarry** raconteur et **accompagnateur en bastide** a permis aux **estivants** et **curieux** de l'**histoire d'Arzacq** de **découvrir autrement le village**. Tous les **mercredis matin**, il a embarqué des **groupes de promeneurs** dans les **couloirs du temps** de la **cité du Soubestre**, énonçant avec truculence la **vie du village** et son **évolution** au fil des siècles. De la création des **arcades** aux **quais** si particuliers, des **maisons de maîtres** à la **Tour du Peich**, de l'**église Sain-Pierre** aux autres architectures du **XVIe siècle** sans oublier les **portes cloutées** qui ornent les façades des maisons, c'est toute la mémoire vivante de la commune que Gilbert raconte avec passion.

Pour toutes les personnes qui ne peuvent pas assister librement à la découverte de la cité, il est possible de se procurer la **brochure « Arzacq, bastide du Béarn »** auprès des **bureaux d'information touristique d'Arzacq, Lembeye** ou **Morlaàs** ou en **téléchargement** sur : www.tourisme-nordbearn.fr



PEINDRE EN BASTIDES



Organisé par **Bastides 64**, la **municipalité d'Arzacq** et l'**Office de tourisme du Nord Béarn** et le **Géant des Beaux Arts**, la **3ème édition** de «**Peindre en Bastides**» s'est tenue malgré des conditions atmosphériques calamiteuses. Quelques **artistes peintres** s'étaient quand même déplacés, faisant fi du mauvais temps, pour **signer d'agréables tableaux, représentants et mettant en valeur** des **lieux historiques** ou **champêtres** du **village**. Deux d'entre eux étaient à pied d'œuvre dès la veille du concours, dans leur camping-car, venus, l'une de **Poitiers**, la seconde d'**Auvillar** (82), l'un des plus beaux villages de France. La pluie et le vent s'étant eux aussi invités pour l'occasion, les artistes ont pu se réfugier sous les **arcades**, sous un **parasol de fortune** ou sous l'auvent d'un camping-car pour donner libre cours à leur talent.

En fin d'après-midi, les pinceaux ont été nettoyés, les tubes de peintures rebouchés et tous les participants ont rejoint l'**hôtel de ville** pour déposer leurs **interprétations personnelles** de la **cit**é et de ses **alentours**. Il n'a pas été aisé de départager l'ensemble des artistes aux vues des créations picturales **magnifiques** qu'ils ont proposées au jury réuni dans l'enceinte de la mairie.

Assisté par **Monique Duhourcau**, organisatrice de la manifestation « **Peindre en Bastides** », mais aussi de **conseillers municipaux**, le maire **Jean-Pierre Crabos** a félicité le travail remarquable des artistes et a procédé à la **remise des prix**. Les lauréats de la cuvée 2020 sont donc :

- **Anne-Marie Rochu** pour son *aquarelle de la maison de Monique*
- **Fabienne Debiais** pour son *paysage champêtre près du lavoir*
- **Françoise Pothier** pour sa *tour de Peich*
- **Didier Crochat** pour ses *dessins de monuments arzacquois*

En clôture de cette journée, **Jean-Pierre Crabos** a tenu à féliciter notre alerte centenaire, **Clémence Grandis** (103 ans) qui **chaque année participe** à cet évènement qu'elle ne veut rater pour rien au monde. Pour cette édition 2020, elle a offert un dessin, croquant son lieu de vie, la **maison de retraite toute en fleurs**. Nous lui rendons **hommage** à travers ce bulletin.

LE SYNDICAT DU TOURISME DU NORD BEARN



Né en **janvier 2020**, ce **syndicat** regroupe le **territoire des Communautés de communes du Nord Est Béarn et des Luys en Béarn**, soit **139 communes**. Il comprend les **anciens offices de tourisme** du **Pays de Morlaàs**, du **Soubestre** et du **Vic-Bilh/Madiran**.

Le **Nord Béarn** regorge de **pépites incontournables** à découvrir et d'activités à pratiquer. Découvrez son **patrimoine** et son **histoire** (villes et villages authentiques, châteaux, espaces muséographiques, artisanat, sites naturels, sentiers découverte et d'interprétation...), sa **gastronomie** (restaurants, producteurs locaux, marchés...), ses **vignobles renommés** (Madiran, Pacherenc du Vic-Bilh, Béarn...), un grand **terrain de jeux** pour des **activités de plein air** et de **loisirs** (randonnée, pêche, activités ludiques, nautiques, aériennes, équestres...), des **animations** tout au long de l'année (inscrivez-vous à la newsletter)...

Pour découvrir cette offre touristique, consultez notre **site web** ou rendez-vous dans les **bureaux d'information touristique d'Arzacq, Morlaàs ou Lembeye**. Ils sont exceptionnellement **fermés** au public du **2 novembre 2020 au 28 février 2021**, mais l'équipe est joignable par **téléphone** et par **mail**.

Coordonnées :

-  ARZACQ-ARRAZIGUET : 05 59 04 59 24
-  MORLAÀS : 05 59 33 62 25
-  LEMBEYE : 05 59 68 28 78
-  Mail : contact@tourisme-nordbearn.fr
-  Site web : www.tourisme-nordbearn.fr
-  Facebook « **Tourisme en Nord Béarn et Madiran** »



BON À SAVOIR

Le **Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées** vous informe de la naissance de son site internet :

 www.luygabaslees.fr

Vous trouverez toutes les informations sur notre **fonctionnement**, des **actualités**, une base **documentaire**, mais également des **formulaire en ligne** pour effectuer des demandes particulières :

- **Entretien des installations d'assainissement non collectif** (vidange, curage) ;
- **Contrôle des systèmes d'assainissement collectif et non collectif** (vente) ;
- **Raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement** (liens vers sites des délégataires) ;
- **Dégrèvement.**



SOYONS FIERS D'ÊTRE ARZACQUOIS !



<https://www.arzacq-arraziguet.fr/>



marie@arzacq.com



MAIRIE ARZACQ-ARRAZIGUET

13 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 64410 ARZACQ-ARRAZIGUET

05 59 04 54 72